Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☏ 03 87 62 67 64 - 🖷 09 79 94 30 82 - sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

COMPTE RENDU

DP EM de la DR du 2 février 2012

Réunion présidée par Vincent BERTHOUX, DET de la DR assisté par Christine TRUNFIO du Pôle RH Metz.

QUESTIONS

DEMENAGEMENT

1. **La délégation demande un point d'étape sur le dossier déménagement de la Direction Régionale, et ce par service.**

Réponse du Président : Le micro zoning a été finalisé et validé par les entités de la DR et du PRI. Ce document a été présenté aux membres du Comité de Pilotage le 17 janvier et aux membres du Comité des occupants le 30 janvier. Le groupe projet prépare désormais le dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement.

2. **A un an du déménagement, la délégation demande les possibilités de locaux des services n'allant pas à CELCA (CMGA, EME et DFCA).**

Réponse du Président : Plusieurs pistes sont explorées pour l'EME et CMGA : Un chiffrage est en cours concernant l'ancien siège du technicentre, d'autres possibilités plus proches de la gare. DFCA devrait être relogé ailleurs.

Commentaire UNSA : En séance, l'ancien siège d'ICF a été avancé, cela pourrait être le 21 rue de la Marne à Metz. Ce qui enterre définitivement le site de Montigny ou Pagny (cf: compte rendu des DP de décembre). C'est parce que l'UNSA est intervenue à plusieurs reprises,(demande d'audience,tournées dans le service, questions aux DP) que les lignes ont bougé !!!

3. **La délégation demande un point sur la cantine et le parking.**

Réponse du Président : Pour la cantine : c'est en cours d'étude : mise à disposition des agents d'un parc de vélos et adaptation de la durée de la coupure.
Pour le parking : les parkings prévus sous les bâtiments Celca et Coislin offrent 93 places. Soit le même nombre de places que le parking actuel.

La DR met en place une démarche "Plan de Déplacement Entreprise". La question du parking sera traitée en fonction du résultat du PDE.

Commentaire UNSA : L'UNSA est à votre écoute depuis le début sur le sujet du déménagement par ses tournées dans les services et fait remonter les problèmes à la Direction par les audiences ... et les choses bougent !

4. Est-il possible de voir le micro zonage sur le site de la DR ?

Réponse du Président : Le micro zonage va être mis en ligne d'ici au 15 février, le temps de faire les corrections demandées par le comité des résidents.

RH

5. EME : quels sont les agents en mission à la DR (types de mission, durée ...)

Réponse du Président : EME (agents en convention EME) : 1 accueil - Direction Régionale Déléguée de Nancy, 1 DAT Metz (déménagement DR et diverses tâches), 1 CMGA Metz (numérisation de dossiers).
En renfort (agents non conventionnés) : 2 agents à l'Ingénierie pour l'archivage de documents, 2 agents au CMGA Nancy (numérisation de dossiers).

6. Le poste d'accueil du site de Nancy est actuellement tenu par une qualification C en mission jusqu'en juin 2012. Il part en retraite en juillet 2013, son contrat sera-t-il reconduit jusqu'à son départ en retraite ?

Réponse du Président : Cet agent est conventionné avec l'EME depuis le 01/05/2010.La durée réglementaire de conventionnement ne peut excéder 2 ans. Etant donné la suspension de 3 mois intervenue en 2010, l'agent peut être en ATP jusqu'au 31/07/2012.
Il est prématuré de se prononcer quant à la reconduction de l'agent sur ce poste au-delà du 31/07 car l'EME doit examiner la situation avec les SG et Autochem pour explorer les différentes pistes possibles concernant l'utilisation de cet agent (détachement, …).

Commentaire UNSA : Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !!!

7. La délégation demande un listing de prévision de départs en retraite par service ainsi que leur remplacement ou non.

Réponse du Président : Prévision de départs en retraite

Activité	Qualif	Grade	Retraite	Remplacement
Reprographie	D	CSAD	02/07/2012	non
Reprographie	D	CSAD	06/07/2012	*
Reprographie	C	AADSP	29/06/2012	*
Courrier	C	AMVKHM	03/08/2012	*
Pôle Pilotage	E	TADP	01/03/2012	oui
DDTER	E	TGMH	01/08/2012	oui
DDTER	D	ACM	22/09/2012	A l'étude
DSEM	D	CSADP	01/10/2012	oui

** : Chaque remplacement sera étudié en fonction de l'évolution des Activités concernées.*

8. La délégation demande un rappel sur le fonctionnement des RQ. (les compteurs sont remis à zéro en fin d'année pour les jours travaillés ou le cycle de 24 jours pour acquérir un RQ continue sans cesse ?)

Réponse du Président : Le crédit du compteur RQ est alimenté par l'incrémentation issue du compteur RRQ (reste journées travaillées) qui comptabilise le nombre de journées travaillées au cours d'une année civile.
A chaque validation de fin de mois, le crédit du compteur RRQ diminue du nombre de jours prévus pour l'acquisition d'un RQ (de 13 à 40 jours selon le régime de travail). Le solde de ce compteur sert de base le mois suivant pour le calcul de l'acquisition du prochain RQ.

La bascule annuelle des compteurs initialisera automatiquement un crédit de RRQ de la valeur du crédit du compteur RQ basculé. Ce crédit de début d'année correspond au nombre de jour de RQ acquis au titre de l'année précédente qui n'ont pas été pris au cours de cette dernière et qui ont donc été travaillés.

INGENIERIE

9. Quelles sont les perceptives d'emploi au PRI de Metz en fonction des plans de charge 2012 et 2013 ?

10. Quels sont les services susceptibles de recruter ou au contraire réduire le nombre de collaborateurs ?

11. Des appuis d'autres régions sont-ils envisagés dans certains services.

12. Des détachement vers d'autres régions ou la direction de l'ingénierie sont-ils prévus en 2012 et 2013.

13. Quels sont les CO prévisionnels 2012 et 2013 ?

Réponse du Président : Le plan de charge de l'ingénierie Est est en léger recul en 2012 et 2013. Ce recul sur le métier Signalisation n'est pas essentiellement localisé à Metz.
Le point de sortie 2012 devrait être en recul de 6 agents par rapport à 2011, compte tenu :

- du remplacement des 3 départs en retraites 2012 anticipés à fin 2011 (seuls 3 départs fermes ont été enregistrés à ce jour),
- de 2 détachements d'essayeurs,
- de 1 mutation à PIPR différée à 01/2013.

Il n'est pas prévu d'apport externe à ce jour.

Concernant le CO 2012 (à noter que l'ingénierie est en CO global) :
Qualif C : passe de 2 à 1, Qualif D : passe de 1 à 2, Qualif E : passe de 58 à 54.

CO 2013 prématuré.

SUGE

14. La délégation souhaite connaître la date effective de la mise en place de la direction de Zone Sûreté Est.

Réponse du Président : La mise en place de la Direction de Zone Sûreté Est est effective à compter du 1er janvier 2012.

Commentaire UNSA : Cette date est virtuelle puisque les postes relatifs au changement ne verront le jour qu'à compter du mois d'avril 2012.

15. La délégation souhaite obtenir des informations sur les mouvements de personnels liés à la mise en place de la direction de Zone Sûreté Est et leur localisation géographique.

Réponse du Président : A ce jour, les mouvements de personnels prévus sont :
Au 1er février, Madame Yolande PAGELOT devient responsable zonale sûreté et Adjointe du Directeur Zonal.

Le chef d'agence Lorraine Eric WENK prendra les fonctions de Coordinateur opérationnel zonal le 01 avril 2012 à Strasbourg.

Il sera remplacé dans ses fonctions par Mlle Sandra EUSTACHE, actuelle responsable SEF.

Commentaire UNSA : Dont acte, souhaitons à nos collègues bon courage dans leurs nouvellles fonctons. Nous ne manquerons pas de les solliciter le cas échéant.

16. La délégation souhaite connaître le cadre d'organisation de l'agence Suge Lorraine au titre de l'année 2012 ainsi que sa répartition géographique.

Réponse du Président : Le CO, en cours de validation au niveau de la Direction de la Sureté devrait être le suivant pour l'Agence Locale Lorraine.

	B	**C**	**D**	**E**	**Total**
2011	15	16	7	2	40
2012	18	17	7	2	44

Le CO s'applique à l'Agence locale de Lorraine, avec une augmentation de 4 unités opérationnelles entre les exercices 2011 et 2012 répartis de la manière suivante : 1 qualification C et 3 qualifications B.

Commentaire UNSA : Il s'agit là de l'effet des 300 embauches sûreté mises en place par la Direction déléguée SUGE**.**

17. Deux agents placés sur la qualification D ont cessé leur activité (retraite) sur le site de Metz. La délégation souhaite connaître l'état d'avancement de leur remplacement.

Réponse du Président : Un des postes d'ADPX est à ce jour couvert par un agent de qualification E.
Le second poste de qualification D sera pourvu lors du prochain exercice de notations.

Commentaire UNSA : Nous espérons que cette situation provisoire se réglera rapidement pour permettre à un agent d'être promu à la qualification D

18. Un gilet tactile est en test sur certaines directions territoriales. La délégation souhaite être informée de la suite donnée à ce nouvel agrès.

Réponse du Président : Compétence CHSCT. Cette étude, pilotée par la Direction de la Sûreté, est toujours en cours.

Commentaire UNSA : C'est pourtant un agrès qui permettrait aux agents de travailler dans de meilleures conditions. Nous attendons donc la finalité du projet en cours.

19. La période hivernale est déjà bien entamée. La délégation souhaite connaître la date de livraison de la chemise ulfrotrée nouvelle version dont chaque agent sera doté.

Réponse du Président : Compétence CHSCT.La commande effectuée en 2011 sera livrée fin février 2012.

Commentaire UNSA : C'est un peu tard au regard de la vague de froid actuelle. Le blouson hiver, obtenu avec le concours de l'Unsa Cheminots, a, fort heureusement, joué son rôle.

20. La délégation souhaite être informée de l'incidence de la fin de la contractualisation annoncée fin 2011 par le Directeur de la Suge M. VILLAR.

Réponse du Président : L'Audit réalisé par la DAR à partir du 22 août 2011 a fait suite au point sûreté du COMEX du 1 juillet 2011 avec pour objectif d'apprécier la mise en œuvre de la contractualisation et la qualité du dialogue entre la SuGe et les Activités.
Ainsi, sur la base des recommandations de l'AUDIT, l'entreprise souhaite recentrer en 2012 le dialogue avec les branches et les domaines sur des résultats, afin d'atteindre l'objectif sûreté, déterminés conjointement.
Ce changement de cadre nécessite une simplification comptable dans laquelle le principe d'un engagement global en volume horaire pour chaque branche et domaine est maintenu. La SuGe peut dés lors aisément dimensionner ses ressources et déterminer son positionnement sur le territoire pour répondre aux enjeux préalablement définis. Sur la base de cet accord, les facturations mensuelles seront forfaitisées au 12e de l'engagement annuel et, sur le terrain, les missions de la SuGe s'adapteront désormais en temps quasi réel, (en fonction de la réalité) aux exigences opérationnelles.

Commentaire UNSA : Cette mesure, souhaitée par l'Unsa Cheminots, devrait permettre une meilleure réactivité et faciliter la programmation de l'activité journalière des agents.

La prochaine réunion des DP aura lieu le :

Jeudi 5 avril 2012 à 9h15

Salle 206 - Direction Régionale - METZ

Merci d'adresser vos questions avant le 28 mars 2012

à

Delphine OURY

UNSA/Cheminots - Porte F - Gare de Metz - 57000 METZ

delphine.oury319@orange.fr
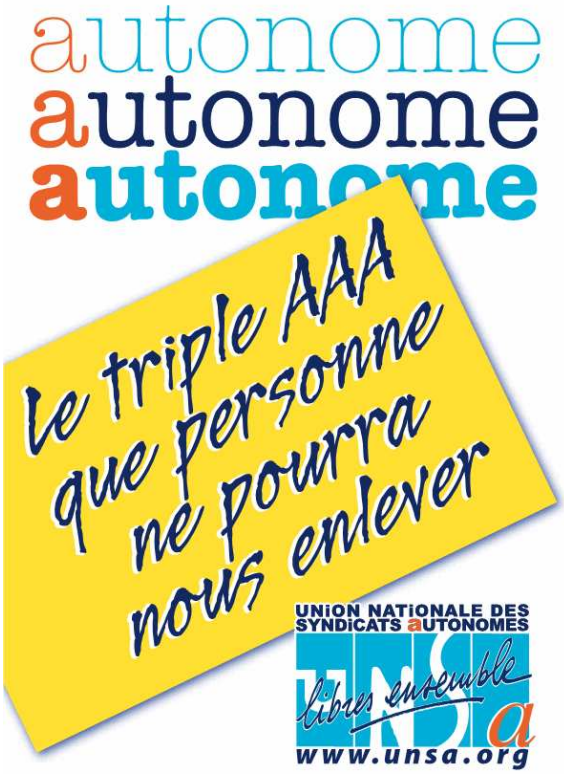
UNSA-cheminots, quoi de neuf sur le site ? *http://lorraine.unsa-cheminots.org*